

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 5

Artikel: Passetemps d'hiver
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 31 janvier 1914 : Passetemps d'hiver (V. F.). — Tiuvetta à l'abbayé d'Ouron (Marc à Louis). — A propos du 24 janvier (L. Mogeon). — La saocesse ad « tzergetzet »

PASSETEMPS D'HIVER

L'ANNÉE commence bien ! » me disait un paysan de mes voisins, par quoi il entendait qu'il fait le temps neigeux et froid souhaité en ce moment-ci à la campagne ainsi qu'au vignoble. L'année commence bien, se disent sans doute aussi les Combiens, les Ormonans, les Damounais, tous les montagnards aimant l'ordre dans les saisons. Et à plus forte raison les lugeurs, skieurs et patineurs doivent-ils penser comme eux ; peut-être même voudraient-ils voir la neige et la glace durer la moitié de l'année. Il est de fait que pour eux les hivers de sorte sont pures délices. Ouvrez les quotidiens de janvier : vous ne lirez que relations de courses de skis ou de bob, de concours de patinage, hockey, curling, bals et autres jeux sur les lacs et étangs gelés. Adieu les longues veillées d'antan à la flamme de l'âtre ! Il y a belle lurette d'ailleurs que l'âtre a fait place aux radiateurs du chauffage central, ou tout au moins aux calorifères.

Sitôt que les monts se parent de leur manteau d'hermine, l'animation disparaît de la plaine. Les Avants, Leysin, les Ormonts, Chesières, Villars, Gryon, les Plans, le Pays-d'Enhaut, Saint-Cergues, La Vallée de Joux, Sainte-Croix, les Rasses, la lui volent. Tout en cultivant le bourgeon de la vanité chez les patineurs, coureurs et sauteurs, petits et grands, dont ils publient les noms en toutes lettres, les journaux célèbrent avec raison la beauté de ces régions, oasis de lumière dans le désert des brumes. Et l'on y monte pour retrouver le soleil, la vie, la joie, et tous ceux qui savent se tenir sur une paire de skis se mêlent aux ébats des montagnards et des Anglais.

Le ski, voilà le grand agent de cette métamorphose dans nos habitudes. Le bob, les crémaillères alpestres, l'industrie hôtelière ne viennent qu'après. Chose étonnante, cet engin si simple, si pratique, en usage depuis des siècles dans la Scandinavie et la Russie du nord, ne s'est implanté chez nous que depuis peu. Il y a une vingtaine d'années, seuls deux ou trois touristes en usaient. Allez aujourd'hui sur les hauteurs, les skieurs s'y comptent par milliers. Une fois qu'ils s'en sont chaussés, adultes des deux sexes, facteurs, douaniers, guides, chasseurs, écoliers et écolières ne conçoivent plus qu'on chemine autrement. Car si le ski cause d'indicibles joies aux virtuoses des glissades, il est tout aussi apprécié des bonnes gens dont l'âge est moins sensible à la griserie de la vitesse et qui se contentent de promenades sans obstacles. Amants de la nature — les skieurs le sont tous, peu ou prou — ils recherchent les échappées sur l'horizon de nacre, le noble galbe

des cols, des épaules et des croupes, et, plus près d'eux, la splendeur des neiges diamantées, des sapins qu'argente le givre et qu'allument les feux de l'aurore, la mollesse des combes, couches virginales ayant pour rideaux l'ombre bleue des forêts ; et ces spectacles illuminent pour longtemps leurs yeux et leur laissent au cœur une de ces émotions comme on n'en a qu'au contact de ce qui est grand et beau.

La jeunesse, bien sûr, est moins éprise de paysages. Mais quelle provision de santé et de belle humeur n'emmagasine-t-elle pas en glissant et en sautant sous le ciel bleu, au bon air ensoleillé ! Félicitons-nous de la voir se livrer à ces passetemps ignorés de nos pères ; si les traditions en souffrent, l'avenir de la race ne pourra qu'y gagner. V. F.

La preuve. — Deux bons Vaudois rentraient d'une course à la capitale. Ils avaient, à Lausanne, rencontré pas mal d'amis et de connaissances, avec qui, naturellement, il avait fallu « boire un verre ». « Il y avait ! », comme on dit ici.

En wagon, l'un d'eux, très loquace, évoquait avec attendrissement des souvenirs de jeunesse. Le second, qui semblait plus sensible aux effets du nouveau et dont la langue était pâteuse, somnolait.

— Dis donc, François, à propos, quel âge as-tu ? demande le premier.

— Quoi ?...

— Je te demande quel âge tu as ?

— Moi ?...

— Oui !

— Eh ! eh !.. je suis de... 46.

— Allein, patifou, te n'a pas 67 ans !

— J' t' dis que... que j' suis... de ... d' 46.

— Ah ! bin, ma foi, on le dirait pas. Sais-tu que tu es, ma foi, bien conservé.

Alors, le sexagénaire, piquant de la tête dans la poitrine de son ami :

— C'... c'est l' bonn' c'duite !

TIUVETTA A L'ABBAYE D'OURON

L'AI avâi grand teimps que Tiuvetta n'avâi min refê d'abbayé et s'ein einnoyve. Sti tsautein passâ, sê de dinse : « Tê bourlâi po on tadiê que su ! vé laissi corre mè z'abbayé. Su de cliiaque de Biman, dâi duve de Savegny, de cliiaque de Foré et de l'abbayé de la montagne pè Ouron. Sti an, faut que i'aullo à Ouron po revêre lè z'amî ». Et, devè lo né, raconte l'afère à sa fenna, la granta Marienne à Troblion.

Ma fâi, la Marienne fut pas tant conteinta, pè la mau que ti lè coup que son Tiuvetta l'allâve à fîta, ne pouâve pas revenî sein fîre malado. Bèvessâi pas tant, mâ ne pouâve pas supportâ. Lâi fâ dan bin dâi recoumandachon et lâi dit dinse : « Va, ma tsouye-tè ! Te sâ bin que te n'î pas on hommo à bâire et que, quand t'a bu, t'î fliiappi po houit dzo. N'âmo rein tant cliiaq camamille que faut bailli âi z'hommo quand l'ant traub. M'einlêvâi se t'î mau fotu, se t'è

fè pas tot parâ lèvâ. Einfin tsouye-té et pu lè bon ! »

Et mon Tiuvetta l'è z'u per Ouron, du iô l'è rarrèvâ outre la né pas pi tant sou ma malâdo quemet on tsin.

Se l'a ètâ couenâ pè sa fenna quand lè que l'a vu biévo quemet dau fremâdzo frais, vo lo laisso à peinsâ. Na rein z'u à fère qu'à s'einfatâ dein lo lî, à sè fère tot petit, tot retrain, à dzemelhî, et à dremi à l'hotet dau Tiu-Verî.

Lo leindèman matin, la fenna sè lâivè et mon Tiuvetta assebin, que n'a pas volu que sâi de d'ître traub malado, mâ que l'ètâi tot moindro et vegnâi tot passâ dâi momeint, que la Marienne cein la fasâi rire. Savâi prau qu'ein voliâve pas mourî.

Le saillant ti lè doû, ion po coudhî balhî âi bite, l'autro po betâ fro lè dzenelhie.

Quand lè que la porta de la dzenelhîre fut âoverta, lè dzenelhie saillant ein tsanteint et, grantenet aprî, lo pâo (coq), que l'ètâi vilhîo et cassâ. Sti matin que vo dio, sembliâve oncora bin mé impoteint que de cotouma. Pouâve pas âinan et l'avâi quâou vergogne de guegnî sè dzenelhie.

Quand la fenna vâi eilli pouôro pâo dinse pou crâno, dè coûte sè dzenelhie tote motsette et quand vâi assebin que son Tiuvetta lo guegnîve, lâi fâ dinse :

— Eh ! mon pouôro pâo, prau su que t'î z'u assebin à l'abbayé d'Ouron.

MARC A LOUIS.

L'héritage. — Deux vieilles filles d'un village du nord du canton, deux sœurs, avaient fait un héritage. Le syndic de la commune, qui en avait été informé avant les intéressées, se fit un plaisir d'aller tout de suite leur annoncer l'heureuse nouvelle.

— Ti possible ! Mossieu le syndic laquille vous nous dites là ! s'exclamèrent en chœur les deux bonnes femmes ! Eh ! quel bonheur ; on va au moins pouvoir, à présent, s'accorder du café à un franc vingt la livre !

A PROPOS DU 24 JANVIER

Sixième et dernier article.

Le 7 février, le citoyen Solliard expose à l'Assemblée provisoire qu'il a remarqué, dans plusieurs endroits, le mélange des couleurs rouge et blanche à la couleur verte, seul signe distinctif du citoyen vaudois. Défense est faite de porter d'autre couleur que la verte.

Le 9 février, l'Assemblée dédaigne de prendre des mesures contre la « jeunesse vaudoise » qu'on lui dit quitter le pays pour se rendre chez les « oligarques bernois ».

Ce même jour, en effet, on affiche furtivement à Lausanne une proclamation de l'avoyer de Berne, proclamation où l'on essaie de donner le change aux Vaudois en leur promettant, s'ils restent bien sages, toutes espèces de choses : l'amélioration de la constitution, l'accès aux charges publiques, etc.